

Bulletin de liaison mars 2025

La lettre qui relie les Académiciens

Editorial du président

Ce printemps aura vu s'ouvrir une nouvelle page de notre activité avec le cycle des conférences publiques, ouvert à la Médiathèque en partenariat avec la ville de Pau, impliquant les Académiciens de Béarn et d'ailleurs. C'est cela en effet l'originalité de la proposition de faire connaître les Académiciens au plus grand nombre de gens puisque l'entrée en est libre.

Tradition et modernité : tel est le fil conducteur d'un programme dont l'équilibre s'inscrit pleinement dans l'esprit de modération propre au Béarn. Il correspond également à la ligne suivie par l'Académie de Béarn depuis sa fondation en 1924, académie provinciale héritière, par filiation intellectuelle, de celles qui l'ont précédée et dont elle prolonge l'organisation et les travaux par le partage du savoir.

Les objectifs de l'Académie sont ceux du soutien et de la promotion de la culture en Béarn – dans son passé, son présent et son avenir. À travers ses travaux, ses publications et ses conférences, elle entend offrir à tous l'occasion de s'informer et de participer à cette entreprise culturelle. Elle se veut également largement ouverte aux questions qui traversent notre époque, par l'organisation de séances publiques, de débats et d'échanges avec des personnalités invitées pour leur compétence dans ces divers domaines.

C'est enfin – et surtout – l'attention portée à ces questions sous leurs aspects littéraires, artistiques, scientifiques, économiques et historiques qui fonde notre démarche.

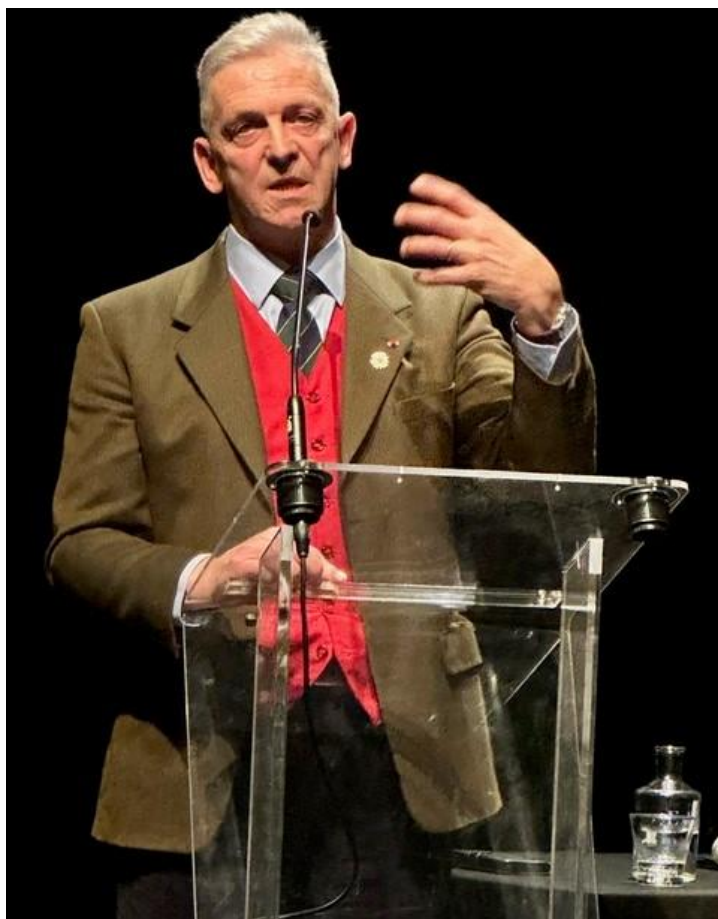
C'est dans cet esprit que sont proposées, en 2026, 6 conférences (dont 4 ce premier semestre) données par des Académiciens de renom, présentant leurs recherches à destination du grand public.

SOMMAIRE

1. Editorial
2. Communication du général François Lecointre
5. Conversations Académiques
6. Chroniques de nos Académiciens
23. Vie de l'académie et académiciens

COMMUNICATION DU GÉNÉRAL FRANCOIS LECOINTRE

Notre confrère François Lecointre a inauguré, le vendredi 13 février, à la Médiathèque de Pau, le cycle de conférences organisé par l'Académie pour développer des questions qui, dans un large public, suscitent curiosité et réflexion. Le cycle des conférences a été introduit par le Président Marc Bélit et c'est notre confrère Marc Ollivier qui s'est chargé de présenter le conférencier.



Le général Lecointre.



L'auditoire

ENTRE-GUERRES

La conférence du général François Lecointre, consacrée à la guerre, a marqué l'auditoire par la profondeur d'une réflexion mêlant étroitement stratégie, géopolitique et exigence morale. Pour l'orateur, la question centrale demeure celle de la légitimité de la violence : donner la mort ne peut se concevoir que sur ordre, dans le cadre strict d'une mission définie. Hors de ce cadre, la violence brute l'emporte et l'obéissance cesse d'être juste. C'est pourquoi l'armée constitue, selon lui, une garantie essentielle de l'existence des nations.

Armée de métier, l'institution militaire doit être capable d'assumer l'ensemble des fonctions vitales d'un pays en guerre, tout en demeurant strictement subordonnée au pouvoir politique. Cette subordination, source historique de la crainte du coup d'État, explique que le chef d'état-major dépende toujours du chef de l'État. François Lecointre décrit avec précision le dialogue stratégique entre l'état-major et le pouvoir exécutif : le militaire a le devoir de dire la vérité, mais la décision finale appartient à l'élu du peuple.

Pour autant, une armée efficace doit conserver une autonomie opérationnelle. La guerre est d'abord une confrontation d'intelligences ; elle exige anticipation, planification et, surtout, une marge d'initiative laissée aux échelons inférieurs. La discipline, loin d'exclure l'initiative, en est la forme la plus accomplie, fondée sur des raisons éthiques héritées de l'honneur chevaleresque.

Affaiblie durant quarante ans en temps de paix, l'armée française est aujourd'hui en phase de reconstruction. Le modèle est préservé, mais la montée en puissance reste insuffisante, notamment en effectifs et en capacités industrielles. François Lecointre insiste sur la nécessité d'anticiper, de renforcer les réserves et de reconstruire un outil militaire crédible. Il aborde sans détour les enjeux de l'OTAN, de l'autonomie industrielle, du nucléaire et de la défense européenne.

Sur le plan intérieur, il souligne aussi l'analogie entre l'organisation pyramidale de l'armée et les institutions de la V^e République conçues par le général de Gaulle, tout en notant l'assouplissement progressif du système par la voie de la parlementarisation.

En conclusion, il affirme que l'avenir stratégique de l'Europe se joue à ses frontières et en Afrique, continent auquel notre destin demeure étroitement lié. Cette intervention, nourrie par une expérience au sommet de l'État, a brillamment ouvert le cycle des conférences : À la rencontre de l'Académie.

PS : le texte complet de la conférence sera accessible sous forme de publication récapitulant les Conférences de l'Académie en fin d'année.

CONVERSATIONS ACADÉMIQUES

Vendredi 27 février à 16h, villa Lawrance :
Conversation académique avec Samuel Jean (compte rendu)
« À la baguette : la direction d'orchestre ».

Passionnante rencontre avec le chef d'orchestre Samuel Jean, qui a conduit son auditoire au cœur de l'orchestre, en révélant les arcanes de ce métier passionnant et complexe qui mêle à la fois l'autorité, la subtilité, la culture musicale et la connaissance des hommes et les femmes qui sont dans l'orchestre et forment à eux tous une petite société en miniature.



Samuel Jean

La direction d'orchestre en réalité est un art qui s'apprend, mais qui a aussi ses modèles et ses références autour de ce paradoxe que « ce musicien supérieur » qui est le chef (ou plutôt « le conducteur » en d'autres langues) est dans la situation de générer un son sans le produire, puisque, en réalité, celui-ci est le produit de l'orchestre lui-même.

Après un balayage de l'histoire de ce rôle qui connaîtra sa grande notoriété et son succès au XIX^e siècle, le conférencier évoqua les grands noms de la direction d'orchestre depuis Mendelsohn, jusqu'à Karayan en passant par les célébrités qui ont laissé un nom comme Leonard Bernstein ou encore Toscanini et même, au XX^e siècle, Pierre Boulez reconnu pour son sens de la perfection d'exécution.

En suivant cette passionnante conversation, tous les aspects de la vie de l'orchestre ont été évoqués jusque et y compris les plus terre à terre liés au calcul du temps qu'il faut pour discuter avec les représentants syndicaux, alors même que l'on tutoie les cimes des œuvres qui nous transportent.

Ce passionnant métier se révèle au fond avec ses secrets et ses arcanes. Un peu comme les autres métiers en ceci qu'il demande de la compétence et du savoir-faire dans l'exécution, et qu'il conduit, dans le meilleur des cas, au bonheur des mélomanes. Moment partagé par une quinzaine d'auditeurs, avec cependant le regret qu'il n'y en ait pas eu davantage qui aient pu participer à cet échange.

CHRONIQUES DE NOS ACADÉMICIENS

D'Oloron à Gambais... **par Thierry Sargadoyho.**

En février 1922, l'exécuteur en chef de la République (c'est ainsi qu'on désignait le bourreau) expédiait ad patres le tristement célèbre tueur en série Henri-Désiré Landru. Parmi les onze femmes victimes de ce passionné de la culture des roses, Thérèse Laborde, était originaire du Béarn. Comment cette veuve quadragénaire, née à Oloron-Sainte-Marie, est-elle tombée entre les griffes de celui que la Presse de l'époque a baptisé le « Barbe Bleu de Gambais » ?

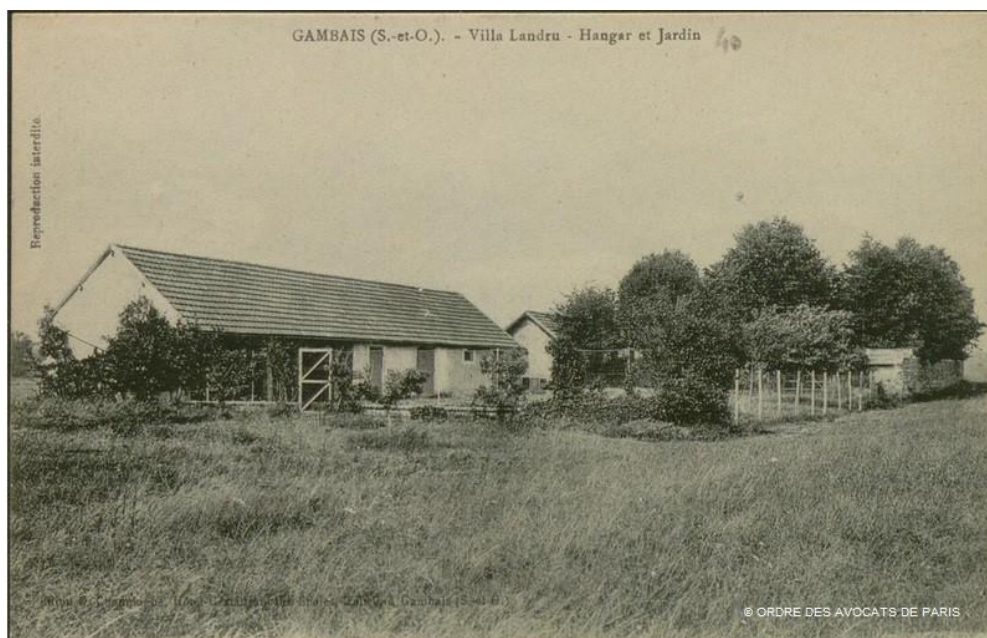


Vendredi 8 novembre 1921, un titre domine l'actualité en France : le procès d'Henri-Désiré Landru vient de s'ouvrir devant la cour d'assises des Yvelines. Le ministère public accuse ce quinquagénaire barbu, domicilié dans le village de Gambais, d'avoir profité de la Grande Guerre pour assassiner onze femmes qu'il aurait ensuite incinérées. L'événement est de taille. La presse nationale et internationale a fait le déplacement. Plus de 85 journalistes couvrent ce qui est l'un des procès majeurs du début du 20^e siècle. Durant trois semaines, 150 témoins vien

dront déposer à la barre. Dès l'aube, une foule déchaînée se bouscule aux portes du palais de justice de Versailles. Chacun espère voir LE monstre. Dans le public, il y a des anonymes et des visages connus. Le gotha mondain de l'époque se presse : on aperçoit Mistinguett, Raimu, Colette, l'épouse d'un ministre, le prince héritier de Perse, la princesse de Grèce ainsi que des proches du prince de Monaco.

De ce côté-ci des Pyrénées, l'affaire Landru passionne aussi la presse locale et ses lecteurs. L'une des onze victimes de Landru, une certaine Thérèse Laborde, est originaire d'Oloron-Sainte-Marie, née le 12 août 1868, dans la province de Buenos-Aires, en Argentine. Ses parents, Jean et Madeleine Turan, sont de vaillants Béarnais natifs du village de Lay-Lamidou, dans le canton de Navarrenx. Comme beaucoup, ils ont tenté l'exil en Amérique du Sud, rêvant là-bas d'une vie meilleure. Quelques années plus tard, le jeune couple rentre au pays, avec leur fillette, Thérèse, qui grandit en Béarn. Elle est

encore mineure lorsque, en juin 1886 elle s'unit en mariage, devant le maire d'Oloron, avec Adrien Laborde, un aubergiste installé en Haut-Béarn. Un fils naît rapidement de cette union. Hélas, le jeune époux meurt prématurément de maladie. Thérèse se retrouve veuve jeune, à quarante ans. L'envie la traverse de construire sa vie loin d'ici.



Où aller ? Son unique fils vit à Paris où il vient d'être nommé commis des Postes. En juin 1911, Thérèse décide de le rejoindre. Elle plie bagage, rassemble ses quelques meubles et économies. Une nouvelle vie commence. Thérèse prend ses quartiers dans le modeste appartement que son fils loue, 95 rue de Patay, dans le 13^e arrondissement de la Capitale. Les retrouvailles seront de courte durée. Le fiston est muté à Nancy, en Lorraine. En août 1914, la Guerre éclate. Pour survivre, Thérèse décroche de petits boulots. Mais les offres sont rares. En mars 1915, elle tente sa chance en passant une petite annonce dans un quotidien parisien. Prudente, Thérèse use d'un pseudonyme (Mme Raoul) afin de préserver son anonymat. Un boulot de dame de compagnie lui conviendrait bien. Quelques propositions lui parviennent, mais rien de concluant. Un jour, un homme se présente...

C'est un monsieur barbu, de petite taille, qui pousse la lourde porte de l'immeuble de la rue Patay. Il scrute les boîtes aux lettres. Il n'y a aucune Mme Raoul. Et pour cause... L'inconnu toque à la porte de la concierge qui court prévenir Thérèse Laborde. Le visiteur décline son identité. Il dit se nommer M. Cuchet et affirme rechercher une employée de maison pour son domicile, situé dans les Yvelines. L'offre est providentielle dans un Paris plongé en pleine guerre mondiale. Ravie, Thérèse ne remarque pas un détail. L'inconnu scrute avec insistance le mobilier qui garnit l'appartement. « *Vivez-vous seule ?* », demande-t-il. Sans se méfier, la jeune veuve livre le récit de sa vie : le décès de son époux, la mutation de son fils à Nancy et ses peines de cœur... Affaire conclue. Dès le mois

prochain, Thérèse sera rémunérée, logée et blanchie dans son nouveau lieu de travail, à la campagne. La jeune veuve n'imagine pas un instant le funeste destin qui l'attend.

Quelques jours plus tard, Thérèse est ravie d'annoncer à son amie concierge qu'elle va bientôt quitter son modeste appartement du premier étage. Dorénavant, elle résidera dans la splendide propriété de son nouvel employeur dans les Yvelines. Thérèse ne tarit pas d'éloges sur cet homme rencontré il y a peu : « *Un monsieur très comme il faut, très distingué, intelligent. Quand il parle, on aimerait qu'il ne se taise jamais...* ». La concierge écoute la locataire, ivre de bonheur, lui raconter les longues balades avec cet homme à la voix douce, à la barbe noire et aux yeux si brillants. Thérèse Laborde semble sous le charme. L'ex-Oloronaise n'y va pas par quatre chemins. Elle est folle amoureuse de cet homme qu'elle songe tout bonnement à épouser.

Le 24 juin 1915, un taxi noir s'arrête devant le 95 de la rue Patay, à Paris. Un homme barbu, de petite taille, met pied à terre. Il vient chercher Thérèse qui sort, valises à la main, pour sa nouvelle destination dans les Yvelines. Avant de quitter définitivement l'immeuble, la jeune béarnaise fait ses adieux à la concierge qui aura été sa confidente trois ans durant : « *C'est le grand jour* » ! Peu avant, deux déménageurs de la rue Mouffetard ont vidé les meubles qui garnissaient l'appartement. Le taxi noir démarre et s'éloigne. Dès cet instant, nul n'a jamais revu Thérèse Laborde vivante. Les jours, les mois, les semaines passent. Ses proches finissent par s'inquiéter. La police parisienne dresse une fiche de recherche numérotée 605, au nom de Laborde Thérèse. S'ensuivent sa description physique et une mention : « disparue de son domicile, 95 rue de Patay, en juin 1915 ». Quatre années durant, le mystère demeure.

L'affaire rebondit quatre ans plus tard au détour d'une autre enquête. Le 12 avril 1919, la police judiciaire parisienne interpelle un homme qui dit se nommer *Lucien Guillet*. Le ténébreux barbu collectionne les fausses identités et les adresses fictives. Au quai des Orfèvres, les enquêteurs ne tardent pas à abattre leurs cartes. Ils accusent le quinquagénaire de quatre assassinats. Quatre femmes qui ont subitement disparu de février 1915 à janvier 1919. Les policiers partent perquisitionner le domicile du suspect, 76 rue de Rochechouart, dans le 9^e arrondissement. En fouillant ses affaires, ils mettent la main sur plusieurs carnets de couleur noire. Le suspect, aussi avare que méticuleux, avait pris l'habitude de tout noter, au détail près : ses rencontres, ses fausses identités, ses adresses multiples, et surtout le fruit de ses innombrables vols et escroqueries. Placé en garde à vue, le suspect finit par décliner son vrai nom : Henri-Désiré Landru, 50 ans.

L'homme est une vieille connaissance de la police. Lorsque la Grande Guerre éclate, en 1914, Landru purge une peine de prison pour escroqueries. Il affirmait vendre des bicyclettes par correspondance. Sauf qu'après avoir encaissé l'acompte il s'évaporait aussitôt et ne livrait jamais l'objet promis. Autre spécialité de Landru : l'escroquerie au mariage. Tandis que les sujets masculins sont mobilisés sur le front de l'Est, leurs épouses s'ennuient. Landru se sait charmant, séducteur voire beau parleur. Il profite des petites

annonces insérées dans la presse pour approcher 283 dames auxquelles il promet le mariage, moyennant quelques dons en argent ou en meubles. Mais la PJ enquête aussi sur la disparition inexpliquée d'une dizaine de jeunes femmes en région parisienne. Les enquêteurs scrutent à la loupe les petits carnets noirs saisis au domicile de Landru. L'un va relancer l'enquête sur la disparition de Thérèse Laborde.

En épluchant le calepin, les enquêteurs observent une curieuse éphéméride. Landru relate de sa main plusieurs visites qu'il aurait rendues en mai et juin 1915 à une dame surnommée *Brésil*. Son adresse : 95 rue de Patay, dans le 13^e à Paris. Les policiers épluchent le fichier des personnes disparues... Bonne pioche : le 95 rue de Patay, c'est là qu'habitait Thérèse Laborde. Et juin 1915, c'est la date présumée de sa disparition. Les policiers interrogent la concierge qui reconnaît sans hésiter le petit homme barbu qui affirmait se nommer *M. Cuchet*. Autre témoignage, celui du Garde-Meuble de la rue Mouffetard. Là même où l'amant enflammé avait fait entreposer les meubles de la disparue, avant de les vendre. Lui aussi identifie formellement Landru. Enfin, une voisine du suspect, dans les Yvelines, reconnaît la dame béarnaise : « *Je l'ai vue arroser les fleurs, mais trois jours, pas plus* ».

Les policiers ont maintenant la preuve que Thérèse Laborde est la onzième victime d'Henri-Désiré Landru qui tombe le masque : le tueur en série recrutait ses futures proies grâce aux petites annonces. Chaque fois qu'il approchait une dame, il l'interrogeait sur ses goûts, sa fortune, ses relations avec ses proches. Autant dire qu'une femme aisée, vivant seule et sans enfant, risquait gros. Pour les autres, il se contentait de les honorer... Lors de son procès, Landru avoue ses piteuses escroqueries au mariage. Mais il nie être un assassin. À l'écouter, ces malheureuses conquêtes sont parties faire leur vie à l'étranger. Malgré d'intenses recherches, les policiers n'ont découvert aucun corps dans la villa qu'il louait à Gambais, la *villa Tric* qui recélait pourtant des fragments d'os, de linge et de sang. Et pour cause. Landru incinérât ses proies dans la cuisinière installée en bonne place, dans la salle d'audience du palais de justice de Versailles, face aux jurés. L'avocat de l'accusé s'insurge : qui peut affirmer que ces trois crânes, cinq pieds et six mains sont ceux de ses victimes ? À l'époque, l'ADN est inconnu des enquêteurs. Sans état d'âme, la cour d'assises le déclare pourtant coupable. Landru, l'amant aux 283 conquêtes, est condamné à mort. Il sera guillotiné.

Pour continuer le procès de Socrate !

Par Patrick Voisin

Le parler-court socratique, une rhétorique déguisée en dialectique ?

1^{ère} partie : les données du problème : la dialectique socratique

Une tradition veut qu'il soit de bon ton d'admirer Socrate en considérant qu'il est la clé de toutes les vérités ! Avant de passer au crible de la critique la démarche socratique pour en faire le procès, il convient d'en rappeler les tenants et les aboutissants.

Dans les dialogues de Platon, Socrate recommande la brachylogie (« le parler-court »), cette formule magique qui permettrait le vrai exercice démocratique de la parole. Le projet est légitime, mais cette dialectique brachylogique, qui serait le contraire de la rhétorique, ne faut-il pas en reconsidérer la valeur à partir des textes, afin de vérifier si elle est une pratique de la parole aussi démocratique qu'on peut trop vite le penser ? Ceux qu'on appelle les Postsocratiques, si l'on dépasse la vogue du dialogue socratique au IV^e siècle av. J.-C. autour de Platon, ont retenu de Socrate la recherche du bonheur, avec d'ailleurs des réponses parfois complètement opposées si l'on songe aux Stoïciens et aux Épicuriens, mais ils ont abandonné la formule même du dialogue socratique ainsi que la dialectique censée permettre d'atteindre le vrai. Donc méfions-nous des illusions !

C'est dans cette perspective qu'il convient de travailler sur la fameuse brachylogie prônée par Socrate contre les non moins fameux macrologues (ceux qui « parlent-long ») que sont les Sophistes aux yeux de notre penseur. En prenant appui sur les travaux les plus récents de philosophes hellénistes, en particulier ceux qui s'inspirent de cette science du langage qui s'appelle la pragmatique du discours, je me propose de distinguer ce que chaque personne, sans être spécialiste du langage, sait déjà : un fossé sépare généralement l'intention qui préside à un discours et la mise en œuvre de ce même discours. De la sorte, il convient de distinguer l'étude des intentions de Socrate, à travers les textes des auteurs qui l'ont fait s'exprimer, et l'étude de leur mise en œuvre dans le discours : l'une n'appellera aucune réserve, l'autre est plus douteuse !

Rappelons que nous ne possédons de Socrate que des témoignages de trois sortes : ceux du dramaturge Aristophane qui le ridiculise ; ceux du philosophe Platon, son disciple, qui le met en scène de façon fidèle dans ses premiers dialogues avant de se détacher de sa pensée pour créer la sienne propre ; et ceux de Xénophon, historien, la source la plus neutre donc la plus fiable, auquel on ne peut reprocher de se servir de Socrate à ses propres fins ; il nous permet, dans une perspective biographique, de voir comment Socrate menait un dialogue et de faire un travail de comparaison avec les dialogues de Platon dont Socrate est, ne l'oublions jamais, un personnage.

Ainsi, ne pas idolâtrer la pseudo-dialectique brachylogique de Socrate, ce sera voir que la méthode du discours socratique n'est en fait qu'« une rhétorique de l'anti-rhétorique ». Il convient pour cela de préciser avant toute chose la définition du mot « rhétorique » : c'est le choix du type de discours qui sera le mieux en adéquation avec la question que l'on s'est proposé de traiter. Autrement dit, il y a toujours de la rhétorique dans un discours ; ce ne sont que les formes de la rhétorique qui changent et qui s'opposent ; et Socrate n'oppose à la rhétorique de ses interlocuteurs que sa propre rhétorique qu'il appelle dialectique. Heureusement, Aristote a rétabli l'équilibre, en réconciliant celles que le tandem Socrate-Platon a voulu dresser l'une contre l'autre : la rhétorique et la dialectique.

Le point d'ancrage du concept de brachylogie socratique est connu : c'est le *Gorgias* et le *Protagoras* de Platon ; mais ces deux dialogues sont loin d'être suffisants pour traiter la question. Tout le monde s'accorde à reconnaître que l'intention de Socrate est bonne. Qui ne soutiendrait pas celui qui est accusé de ne pas parler comme il faut alors qu'il tient des propos raisonnables ? Qui ne suivrait pas celui qui dénonce la rupture qui s'est établie entre le langage (le *logos*) et l'étant ou l'être des choses ? De manière pratique, Socrate a bien raison de dénoncer les « antilogies » ou « discours renversants » de Protagoras consistant dans le fait de plaider des thèses opposées en laissant l'auditeur médusé ne savoir que choisir. Socrate n'accepte pas le dévoiement du discours ; il réclame que l'on entende ce que parler veut dire.

C'est le sens de la fameuse question *Ti esti* « Qu'est-ce que c'est ? » qu'il pose constamment à propos de tout. La quête socratique, c'est retrouver l'accord du *logos* et de la réalité, des mots et des choses, loin des beaux discours « outils de

pouvoir » par lesquels on recherche les faveurs de la foule ; le langage, pour Socrate, a pour fonction de réaliser de nouveau l'union perdue de l'éthique et du discours. Et c'est ce flambeau que Platon reprend : retrouver l'accord du langage et des choses. Cela implique qu'il faut refuser de se servir du langage, d'en faire un instrument au service des intérêts de celui qui parle, au mépris de la vérité. Plutôt qu'à la pluralité des discours qui serait en harmonie avec la diversité de l'être, Socrate croit au langage-un en harmonie avec un être-un.

Or, cela passe par la pratique d'une méthode de discussion faite de questions et de réponses entre deux interlocuteurs qui se partagent les rôles : la dialectique des dialogues dits socratiques de Platon. Socrate affirme ne soutenir aucune thèse ni aucun discours propre ; il examine avec ses interlocuteurs la validité de thèses. Il en découle qu'il faut parfois reconnaître ses erreurs et Socrate semble jouer le jeu, contrairement à ce qu'il dénonce de la part des sophistes dans leurs joutes éristiques où n'est recherchée que la déroute de l'interlocuteur, sans souci de la vérité. L'adepte de la dialectique, lui, accepte de soumettre son discours à l'examen critique ; car seule la recherche de la vérité compte, développant en même temps une double connaissance de l'Autre et de Soi dans la franchise, avec un accord sur l'objet de la recherche ainsi que sur le sens des mots utilisés. L'entretien prend alors la forme d'un « examen » qui implique une recherche empruntant sa méthode à l'accouchement : la fameuse maïeutique expliquée dans le *Théétète* de Platon. Il s'agit de répondre strictement à ce qui est demandé, sans esquiver les arguments, sans refuser de se justifier, sans étirer de longs discours qui font perdre de vue l'objet de l'entretien.



Le jardin d'Akadémos

Un autre principe majeur régle la dialectique : définir consiste à délimiter et à retenir ce qui est le propre de quelque chose, pas à développer. Socrate impose la présupposition d'une mesure comme délimitation ; le discours explicite une réalité donnée et ordonnée qui le précède ; il n'est donc pas créateur de nouveauté ou même de représentations diverses, contrairement à la rhétorique qui multiplie les thèses les plus contraires. Le discours est lié à une mesure objective qui est donnée par l'être des choses ; la mesure, qui est d'ordre scientifique, loin de toute préoccupation idéologique, esthétique ou morale, fait connaître ce qui est objectivement ; elle est vraie ou fausse, et elle rend impensable l'idée même de démesure ; elle est un acte de la connaissance objective qui ne réfère son objet à aucune attente. Quant aux formes de la démesure, le trop ou le pas assez, elles ne sont pas des représentations subjectives déterminées par l'intérêt, mais des réalités immanentes à l'être-même. Si l'idée de mesure est appréciation/connaissance de la quantité, quel est le point d'équilibre dans le discours ? Si elle est appréciation/connaissance de la qualité, qu'est-ce que le sens de la mesure qui respecte les limites reconnues de la bienséance ? Il est admis que

la mesure comme norme qualitative intègre la mesure comme appréciation de la quantité.

Or, Socrate considère la rhétorique comme une persuasion démesurée contrairement à la dialectique qui aurait le sens de la mesure ; la dialectique, selon lui, a besoin des mots pour distinguer les idées, mais seulement de ceux qui sont nécessaires. Ainsi, alors que Protagoras et Gorgias sont familiers des longs discours, Socrate exige d'eux des réponses courtes, pour éviter qu'ils ne se livrent intentionnellement à des digressions qui contribuent à détourner de la recherche de la vérité. Pour résumer, Socrate oppose la brachylogie et la macrologie, la brièveté de la réponse (puisque le mot *courteté n'existe pas en français moderne) et les longueurs du discours. Dans la perspective de Socrate, l'exigence de brachylogie a pour but de prévenir cette maladie qu'on appelle « logorrhée », car elle sollicite trop la mémoire et empêche la progression rapide du raisonnement. Surtout, l'exigence de brièveté (au sens de *courteté) trouve sa justification dans le fait qu'elle est liée à une certaine sorte de question : celle qui porte sur « ce qu'est » la chose, alors que la macrologie convient aux exercices rhétoriques du blâme et de l'éloge ; en effet, la brachylogie, qui interrompt le flux du discours et multiplie les questions, permet mieux de dire « ce qu'est » la chose.

Mais quelle est la juste longueur ? C'est à ce moment du raisonnement qu'il est nécessaire de distinguer l'intention du programme dialectique de Socrate et le fonctionnement réel des dialogues socratiques. Gorgias fait remarquer à Socrate que parfois il faut ce qu'il faut : « *Certaines réponses exigent de longs discours.* » Cela signifie donc qu'il convient d'essayer d'être le plus court possible ; et Gorgias, sans s'en laisser imposer, prend Socrate aux mots. Car le problème est bien là : trop long ou trop court par rapport à quel étalon de mesure ? Il ne saurait s'agir d'une mesure mathématique comptant les mots ; c'est bien plutôt le fruit d'une intelligence quant à la longueur qui convient, en fonction, d'une part, de la nature du sujet et, d'autre part, de la manière choisie pour en parler !

De même, Protagoras a raison de se défendre contre les exigences de Socrate : il est raisonnable de prétendre donner des réponses de longueur différente à des propos différents qui, de ce fait, motivent des traitements différents ; exiger à propos de tout sujet une seule et même concision peut apparaître comme une requête purement rhétorique. L'exigence de faire court dans un dialogue ne doit pas porter sur la longueur des réponses, mais sur le fait que les réponses doivent

être des réponses et qu'il ne faut surtout pas qu'elles perdent de vue la question abordée. Ce qui est visé n'est donc pas la longueur du discours mais bien plutôt sa continuité !

Alors, dans ces conditions, quelle arrogance de la part de Socrate quand il s'adresse à Protagoras ! *« Protagoras, il se trouve que j'ai une mauvaise mémoire, et si quelqu'un me tient un long discours, j'en viens à oublier ce dont il parle. Puisque tu es tombé sur quelqu'un qui a une mauvaise mémoire, condense tes réponses et fais-les plus courtes, si tu veux que je te suive. Si tu dois discuter avec moi, recours avec moi à la brièveté. »* Socrate commente ensuite : *« Je m'aperçus qu'il n'était pas prêt à poursuivre la discussion de bon gré, en tenant le rôle du répondant, je pensai que je n'avais plus rien à faire dans la réunion et lui dis : "Crois-moi, Protagoras, moi non plus je ne veux pas insister pour que notre réunion se déroule contrairement à tes vues. Je discuterai avec toi lorsque tu voudras bien discuter avec moi de manière à ce que je puisse te suivre. Comme tu ne le souhaites pas, je vais m'en aller, puisque aussi bien on m'attend ailleurs, même si j'aurais sans doute beaucoup apprécié de t'entendre, y compris dans ces conditions." Et en disant ces mots, je me levai pour partir. »*

Or, voici ce qu'ajoute avec bon sens Callias en entendant Socrate : *« Réfléchis bien, Socrate ; il me semble que Protagoras est dans son droit quand il revendique, pour lui comme pour toi d'ailleurs, le droit de parler comme chacun l'entend. »*

Que fait Socrate ? Du chantage car il table sur l'effet qu'il va produire sur un public dépendant. Chantage envers Protagoras, celui qui est attesté par Diogène Laërce comme étant l'inventeur de la dialectique, le premier à avoir développé la méthode socratique de l'argumentation ! C'est pourquoi Protagoras dénonce les modalités de capture ou de neutralisation propres à l'entretien dialectique qui ne sont rien moins que d'autres modalités de pouvoir, celles de la dialectique contre celles de la rhétorique que Socrate dénonce. Protagoras a raison de se rebeller contre le rôle de « répondant » auquel Socrate l'assigne. Pourquoi devrait-il se borner à donner ou à retirer son accord à des propositions qu'on lui suggère ? Pourquoi devrait-il toujours affirmer ou refuser dans le cadre d'un choix préalable imposé et impossible à remettre en cause, sans avoir la possibilité d'affirmer quelque chose de son propre cru ? Curieuse façon de dialoguer de manière démocratique que celle de Socrate !

Faut-il ajouter, pour amorcer la suite de cet article dans le prochain bulletin, que parfois Socrate ne s'applique pas lui-même ce qu'il exige des autres ? Ainsi Euthydème reproche-t-il à Socrate de répondre plus qu'on ne lui demande et de parler plus qu'il ne faut. Le procès peut commencer !

À suivre...

N.B. Pour cette version destinée au *Bulletin* les notes renvoyant au texte de Platon ont été supprimées ; les références retrouveront leur place dans la version complète destinée à la *Revue*. Pour l'étude complète de la question, lire : Patrick Voisin (dir.), *Réinventer la brachylogie, entre dialectique, rhétorique et poétique*, Paris, Classiques Garnier, « Rencontres » n° 429, 2020, 632 pages.

Elon Musk

Thierry Moulonguet

Elon Musk, sur une autre planète...



Si Elon Musk paraît ne pas avoir fait long feu en politique, il reste toujours un visionnaire et un entrepreneur des nouvelles technologies. C'est pourquoi il est toujours éclairant de le suivre pour mieux discerner les nouveaux horizons de l'humanité, y compris dans les changements de cap dont il est coutumier ; ce qui n'empêche pas de chercher à évaluer la pertinence de ses choix. Ne sont pas si nombreux ces défricheurs de l'inconnu qui ont pu ouvrir des chemins au-delà des frontières jusqu'alors perçues.

En première approche, un regard peut être porté sur ses ambitions dans la voiture électrique. On connaît les ambitions affichées par Elon Musk pour Telsa : faire croître les ventes de 50% par an avec des résultats opérationnels très au-dessus de la moyenne du secteur. Qu'en est-il en ce début de 2026 ? Les livraisons de Telsa étaient pour 2025 de 10% inférieures au pic des ventes atteint il y a deux ans, et la marge opérationnelle de 4,6% divisée par deux par rapport à la même période. La conclusion tirée par Elon Musk est qu'il faut changer le *business model* de Tesla et aller vers d'autres domaines jugés plus porteurs. Pour les véhicules, le principe serait de passer à une formule d'abonnement au système d'aide à la conduite via le *cloud* et de s'engager à fond sur le segment des robots taxis. Dans le même temps, le *Muskverse* s'élargit pour accroître ses investissements dans l'Intelligence Artificielle, les robots et le super-ordinateur nécessaire à leur développement, l'espace, secteur dans lequel, avec Space X, Elon Musk s'est déjà porté aux avant-postes. Il envisagerait ainsi de lever pour Space X 50 milliards de dollars en juin prochain. Le projet est notamment de placer des *data centers* en orbite.

Elon Musk est un grand praticien de la destruction créatrice et ne s'embarrasse pas des dégâts collatéraux. Mais une nouvelle limite à ses entreprises pourrait bien apparaître : celle du financement, à un moment où il devient très probable que l'appel aux actionnaires ne suffise plus. La baisse de rentabilité de Tesla aura pour effet d'imposer un recours massif à l'endettement pour financer le déploiement des nouveaux projets, et pour des montants, comme on l'a vu, très élevés, dans des domaines où les temps de retour sont longs et qui font l'objet d'une concurrence chinoise qui se renforce. Pensons par exemple aux ambitions de la Chine dans la robotique.

Il est alors difficile d'imaginer que Tesla, malgré l'esprit pionnier d'Elon Musk, puisse bénéficier pour ses nouveaux développements d'une quasi rente de monopole, comme c'est encore le cas pour d'autres entreprises américaines de la *tech*. Le cas de la voiture électrique est à cet égard très parlant : l'avantage compétitif de Tesla a rapidement été neutralisé par les offres venant de la concurrence qui ont conduit la société d'Elon Musk à baisser drastiquement ses prix. La question est alors bien de savoir si les nouveaux secteurs en développement chez Tesla pourront générer rapidement un résultat suffisant pour payer les charges de la dette et rembourser les emprunts qui auront permis ces développements.

À première vue, les équations financières d'Elon Musk appartiennent plutôt à une autre planète, mais personne ne peut douter pour autant de la valeur apportée à la terre par les intuitions d'Elon Musk.

Châteaux et demeures du Béarn, Volume 1.

Par Paul Mirat

Alors que je déambulais paisiblement dans les allées d'une librairie paloise, *Châteaux et belles demeures du Béarn*, le dernier ouvrage du professeur Dominique Bidot-Germa, directeur du Département Histoire de l'UPPA, m'a sauté aux yeux.

Ce premier volume, car deux autres sont en préparation, nous fait découvrir le Soubestre, le pays de Thèze, le Vic-Bilh, le Morlannais, le Montanérès et Ribèra Ousse. Pour ce seul petit périmètre qui, noblesse oblige, est le berceau de la baronnie de Béarn, on compte 57 entrées : 57 abbayes laïques, places fortes médiévales, quelques belles maisons peu connues ou oubliées, qualifiées abusivement de "châteaux", posent en témoins touchants de notre histoire.

Nos regrettés confrères, Aloys de Laforcade et Jean Labbé ou, plus récemment, le châtelain de Navailles, Xavier Guiraud de Saint-Eymart, ont déjà levé un coin du voile en publiant, sur ce sujet, des travaux dignes d'éloges. Mais les recherches du professeur Bidot-Germa, menées avec précision et méticulosité, enrichissent considérablement et surclassent les travaux de tous ses prédécesseurs.

Par choix éditorial, les 57 entrées de ce premier opus sont de la même taille. L'auteur s'attache à la maison : contexte d'édification, localisation, étapes de la construction, descriptif de l'architecture et fonction(s) que l'édifice a replié(s) initialement ainsi qu'au cours de son histoire. Bien sûr, nombre d'occupants remarquables sont signalés, tel Alvar de Biaudos de Castéja, beau-frère de Winston Churchill, châtelain d'Arricau-Bordes de 1943 à 1968.

Ce livre est une promenade grisante, instructive, très agréable à lire, merveilleusement documenté, et illustré des superbes photos aériennes de D. et F. Bourdeau. Cet ouvrage est roboratif comme le seront, sans aucun doute, les deux volumes à venir : *La vallée du gave de Pau Pays d'Orthez* et *Les vallées des gaves du Haut-Béarn et du gave d'Oloron*.

Dominique Bidot-Germa. Vues aériennes : David et Fabrice Bourdeau
Éditions du Val d'Adour (Bagnères). 26€.

La vallée d'Ossau, de la jurade au Syndicat : 1789-1836

Par Jean-Pierre Dugène, secrétaire des Amis du musée d'Ossau

C'est un chaînon manquant de l'histoire de la vallée qui vient d'être publié sous la signature de Jean-Pierre Dugène, secrétaire de l'Association des Amis du Musée d'Ossau.

Jusqu'à ce jour, la période comprise entre 1789 et 1836 était passée sous silence car les registres avaient brûlé ou tout simplement disparu. Seul Pierre Tucoo-Chala envisageait qu'un jour un registre pourrait réapparaître : c'est chose faite.

Le premier enseignement qui apparaît est que le *ségrari* de Bielle fut utilisé sans discontinuité jusqu'en 1836. Le *ségrari* était le siège du véritable parlement ossalois où se réunissaient les jurats de chaque communauté. C'est une pièce très sommaire où seul subsiste encore de nos jours le coffre à trois serrures qui contenait les archives de la vallée, dont le fameux *Livre rouge* où se trouvaient inscrit les accords et désaccords avec les voisins béarnais ou aragonais, les actes de bornage des sept montagnes générales : Aneü, Anouilhas, Arre, Arrius, Bious, Pombie et Séous, mais aussi le résultat de multiples procès dont il fallait garder la trace.

À travers les délibérations après 1789 que l'on peut consulter aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, on voit l'évolution des appellations, on ne parle plus de jurats, mais de délégués, de maires, le mot Jurade n'a plus cours. Il faut administrer les montagnes générales et le Pont-Long, le Préfet vient au *ségrari* pour présider des assemblées. Elles seront présidées par le maire de Louvie-Juzon : Pierre-Pascal d'Espalungue.

Quels sont les problèmes à régler ? Les dettes contractées par la Jurade auprès d'individus ou de la collectivité de Laruns. Le registre va nous apprendre que ce fut un long combat pour que les prêteurs ou leurs successeurs retrouvent leur dû. Il fut même envisagé de vendre des terres sur le Pont-Long. Il faudra s'occuper de la réparation des ponts qui étaient à la charge de la Jurade, en particulier celui de Louvie-Juzon qui subissait de nombreux dégâts lors de crues du gave d'Ossau.

Les Ossalois avaient bien la fibre patriotique, mais, quand il s'agit de garder le berceau d'Henri IV à Pau, ils doivent d'abord pourvoir aux travaux indispensables pour assurer leurs besoins élémentaires et l'entretien de leurs troupeaux.

Les avantages qu'avaient l'ensemble des Ossalois aux Eaux-Chaudes étaient remis en cause par Laruns qui se pliera finalement aux injonctions du Directoire

départemental.

En 1792, l'administration des montagnes générales est remise en cause ; ce sont les administrateurs du Directoire départemental qui veulent réglementer et la bataille sera rude.

C'est à partir de 1795 qu'un véritable vide se fait jour jusqu'à la découverte d'un registre de 1801 à 1836. Effectivement, retrouvé dans une maison de Bielle, il comprend les délibérations de près de 80 séances, toutes tenues au *ségrari*.

La première phase de 1801 à 1816 nous apprend qu'un « Corps de vallée » est créé avec une commission administrative et un délégué par commune (petite ou grande).

Le préfet insiste sur l'octroi de terres pour mener des expériences agricoles ; oui mais... au bout d'un certain temps les lieux redeviendront Ossalois.

En 1806, il faut se préoccuper de la matrice cadastrale au sujet du Pont-Long, les communes co-usagères ne sont pas propriétaires des lieux, c'est bien la vallée qui doit être mentionnée à ce titre. L'enjeu est de démontrer que Pau et les 29 communes co-usagères sont bien sur le territoire du Pont-Long, mais elles ne sont en rien propriétaires.

Il est envisagé un changement pour l'exploitation des montagnes générales, la répartition ne se fera plus par feu mais par *bacade* déclarée.

Afin de se défendre des incursions espagnoles, pour la seule et unique fois, le Corps de vallée va demander des hommes à Rébénacq (2) et Mifaget (2) pour les cent hommes nécessaires à la garde des territoires.

En juin 1817, le Corps de vallée est remplacé par « L'Assemblée Générale de la vallée d'Ossau ». C'est sous cette appellation que se réuniront dorénavant l'ensemble des délégués, souvent, le maire ou un adjoint.

L'assemblée est affligée de constater les pertes considérables sur le Pont-Long, il ne reste que 7 000 hectares sur les 29 000 qu'il comptait au XIV^e siècle. Mais... autre problème, les Landes de Bordeaux, à vrai dire le territoire du duché d'Albret que les Ossalois utilisaient pour leurs bestiaux, est divisé en 7 communes et chacune exige une redevance pareille à celle du duc d'Albret. Malgré les recherches entreprises, les Ossalois abandonneront ce territoire éloigné de leur base. Il faut compter aussi avec la nette diminution des bovins à la suite de l'épizootie de la peste bovine en 1774-1776.

À la suite des changements dans les communes, les délégués ne sont plus ceux désignés en 1817, il faut que leurs représentants aient un véritable mandat, et une nouvelle vague de délégués seront nommés en 1829 et 1836. On assiste dans ce temps à un changement important sur le Bas-Ossau, les délégués ne sont que

rarement issus de l'agriculture, de manière consécutive à l'arrivée de l'industrie marbrière.

Le registre de délibérations montre aussi que progressivement les réunions de l'Assemblée sont rares, et que le budget est difficile à établir. Sur la proposition du délégué de Bilhères, l'assemblée vote pour la poursuite d'une répartition par feu, ou une répartition par *bacade*. Par 11 voix contre 4 c'est la répartition par feu qui revient de façon définitive pourrait-on dire, car c'est celle adoptée encore de ce jour par les deux syndicats du Haut et du Bas-Ossau.

C'est en juillet 1837 qu'est votée une loi créant des Syndicats pour les communes ayant des biens indivis. La vallée se dotera d'un Syndicat qui se scindera en deux en 1852.

Nous ne pouvions conclure sans mentionner que d'Espalungue, aux commandes pendant toute la période, qui mena la vallée devant les tribunaux, avec de bons avocats, et dont le résultat fut la possession définitive du Pont-Long, ne fut pas récompensé tel qu'il avait été promis, mais les promesses...

Le livre reprend la totalité des séances et les courriers d'Espalungue.

En vente à Arudy, La Curieuse Librairie Troquet, en face du Musée, au prix de 16 €.

VIE DE L'ACADÉMIE ET DES ACADÉMICIENS

Cycle de conférences « À la rencontre de l'Académie » :

Un cycle de conférences a été mis en œuvre avec le concours de l'agglomération de Pau. Elles auront lieu à la médiathèque André Labarrère. Il est destiné à faire intervenir devant le grand public des académiciens, académiciens de Béarn mais aussi Académiciens des Sciences.

Prochaines conférences :

- **Olivier Donard, le vendredi 13 mars à 16h : « L'eau, l'or de demain ? »**
- **Jacques Le Gall, le jeudi 30 avril à 16h : « Le cercle des poètes béarnais »**
- **Philippe Walter, membre de l'Académie des sciences, le mercredi 20 mai à 16h : « Dans le secret des peintres : ce que l'analyse chimique révèle »**

Prochaine conversation académique :

Le mardi 17 mars à 16h

**Notre confrère Marc Ollivier nous entretiendra de
« Trois regards sur l'Académie :
Christian Desplat, Daniel Roche, Marc Fumaroli ».**



Marc Ollivier sous l'œil de Sénèque.